

FORMATION

AUTRES FORMATIONS

- ✓ ANNEE 2015
- ✓ ANNEE 2014
- ✓ ANNEE 2013
- ✓ ANNEE 2012
- ✓ ANNEE 2011
- ✓ ANNEE 2010

**CELLULE ETUDES ET DEFINITION
DES POLITIQUES**

PIECE JOINTE

- *Formation des entreprises membres de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) le 12 août 2015 à la Maison de l'Entreprise*

Dans le cadre du renforcement des capacités des entreprises en marchés publics, initié par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) en collaboration avec l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) et la Direction des Marchés Publics (DMP), se sont tenus le mercredi 12 août 2015, à la Maison de l'Entreprise sise au Plateau, deux exposés sur le thème « **Les conditions de délivrance des cautionnements et garanties : présentation par une banque / présentation par une assurance** ».

Cette session de formation a été animée respectivement par M. IDRISSE Karamoko Directeur des Risques à ORABANK, et M. OUE Pierre Nolasque, Conseiller du Président Directeur Général de la Loyale Assurance.

Les experts ont présenté l'un après l'autre les différents types de cautionnements de leurs administrations respectives, ainsi que les modalités d'accès.

Les différents formateurs ont mis l'accent sur la célérité de la délivrance des cautionnements qu'il s'agisse des cautions provisoires ou définitives.

Les conférenciers ont insisté sur l'importance de l'évaluation du risque, pour l'appréciation des moyens techniques et financiers dont dispose l'entreprise au regard du marché à exécuter.

La séance de formation s'est terminée, par des échanges pratiques qui ont permis aux cinq (5) participants de comprendre les conditions de délivrance des cautionnements et garanties par les établissements bancaires et les compagnies d'assurances.